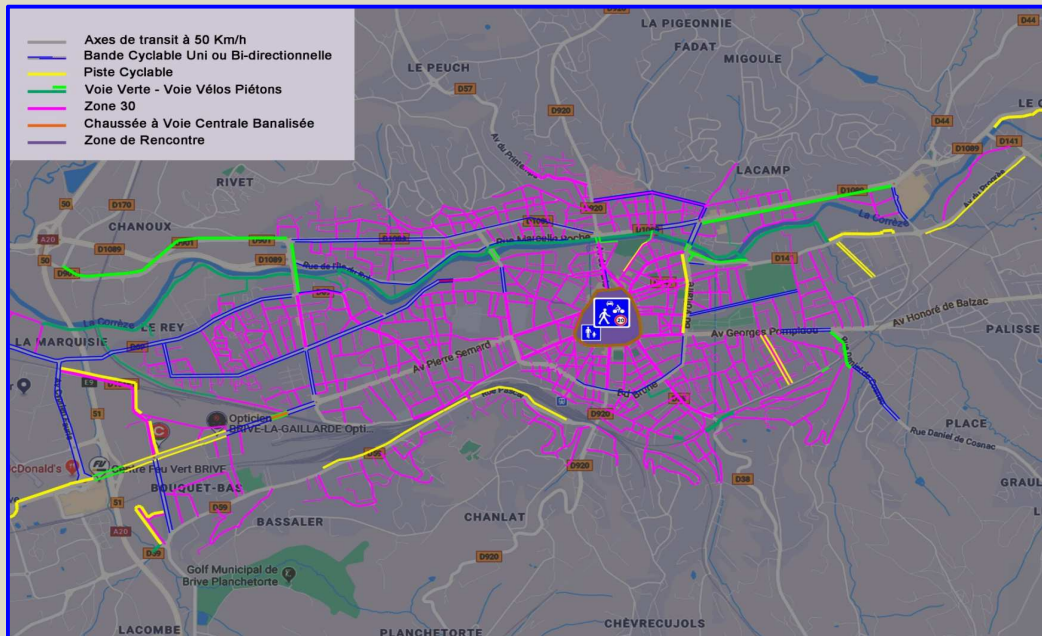


RÉSEAU CYCLABLE BRIVISTE

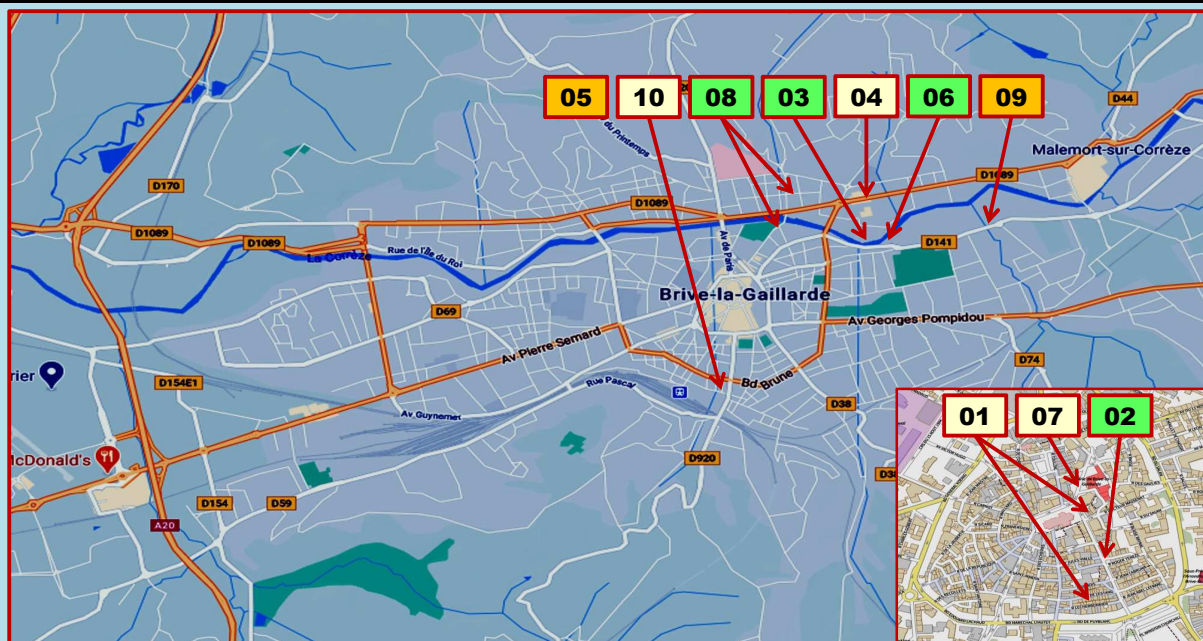
VEILLE VZV00




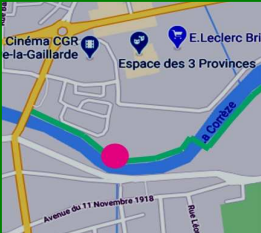

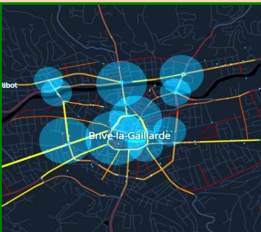


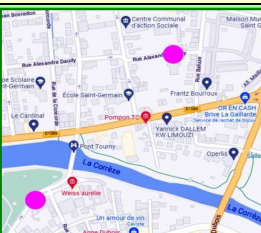
Mise à jour : novembre 2023



VEILLE VZV20

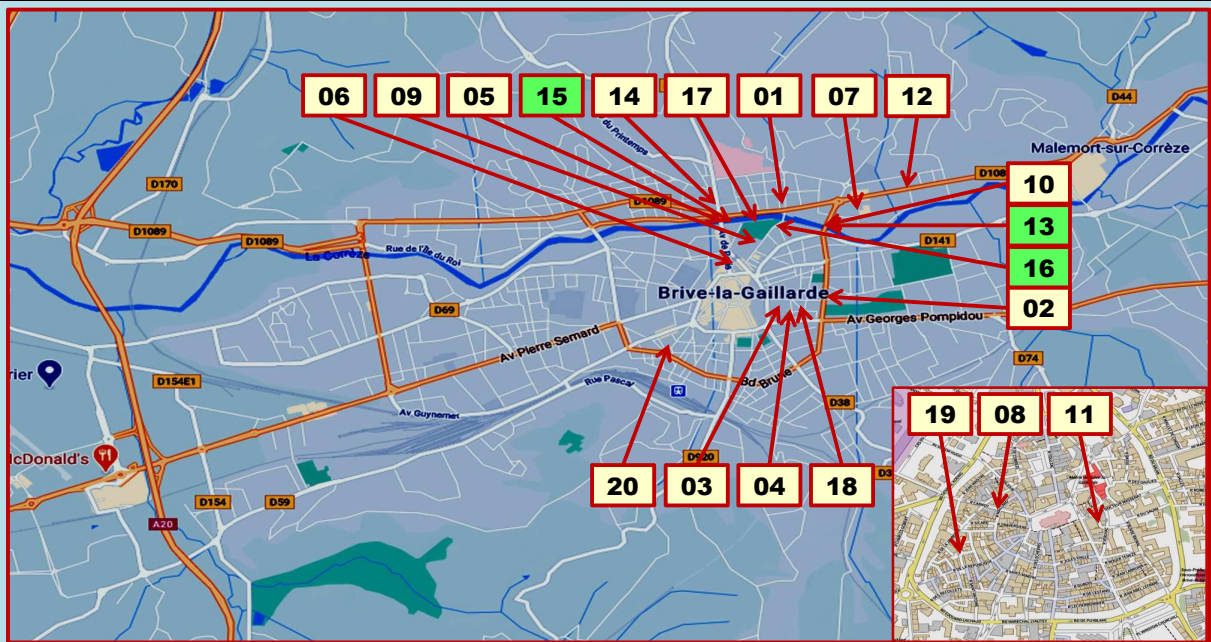


Numéro	Nature Action	Travaux	Commentaires	Réalisation
VZV20-01		<p>Sauts de Trottoirs</p> <p>Difficultés ou danger pour les circulations cyclistes</p>	<p>Pente en bitume pour les chaussées qui n'ont pas été mises à niveau des trottoirs</p> <p>Rue Farro (bd), Rue Saint Jean, Rue Ténèze (2), Rue Dubois, ...</p>	

<p>VZV20-02</p>		<p>DSC rue Gambetta</p> <p>Difficultés ou danger pour les circulations cyclistes</p>	<p>Tailler les arbustes pour qu'ils ne débordent pas sur la zone circulation (!!! À toutes les rues arborées)</p>	<p>R</p> <p>2020</p>
<p>VZV20-03</p>		<p>Racine sur Voie Verte</p> <p>Difficultés ou danger pour les circulations cyclistes</p>	<p>Racine sur Voie Verte derrière les Camping-cars au droit du pylône</p>	<p>R</p> <p>2022</p>
<p>VZV20-04</p>		<p>Visibilité J&B Chirac</p> <p>Difficultés ou danger pour les circulations cyclistes</p>	<p>Sécuriser le croisement sortie station essence (Miroir ? Pictos – Chevrons ?) (traiter avec VPN04-03)</p> <p>Il y a 4 entrées pour Leclerc espacées de 100 m !!!!! Cette sortie (au moins) pourrait être supprimée</p>	
<p>VZV20-05</p>		<p>Éclairage Public</p> <p>Difficultés ou danger pour les circulations cyclistes</p>	<p>Retarder l'horaire Extinction trop tôt le matin (1/4 d'heure par rapport au lever officiel en automne / hiver ?)</p>	
<p>VZV20-06</p>		<p>Passerelle de l'Ovalie</p> <p>Difficultés ou danger pour les circulations cyclistes</p>	<p>Accès de la Voie Verte Taillage des arbres (aménager une hauteur de 2,20m)</p>	<p>R</p> <p>2021</p>
<p>VZV20-07</p>		<p>Place Jean Charbonnel</p> <p>Difficultés ou danger pour les circulations cyclistes</p>	<p>Trous & pavés disjoints Impraticable pour les cyclistes Aménager Bande de circulation</p>	
<p>VZV20-08</p>		<p>Plaques d'égout</p> <p>Difficultés ou danger pour les circulations cyclistes</p>	<p>Rue A. Daudy (au droit du N°49)</p> <p>Quai Tourny (au STOP rue Ferrier)</p>	<p>R</p> <p>2022</p>





<p>VZV20-09</p>		<p>Sortie des Bouriottes</p> <p>Difficultés ou danger pour les circulations cyclistes</p>	<p>Portillon dangereux Sortie par grand portail sécurisé Bloc béton lumineux ? (traiter avec VPN04-05)</p> <p>Le problème avait été réglé mais l'aménagement a été détruit pour de mauvaises raisons et contraires à l'engagement Municipal</p>	
<p>VZV20-10</p>		<p>Chicanes Passerelle</p> <p>Difficultés ou danger pour les circulations cyclistes</p>	<p>Enlever les chicanes Signalisation d'une Aire Piétonne Reprise de l'Action VPN06-03 incorrectement exécutée</p> <p>BVC préconise d'enlever les obstacles dangereux pour les cyclistes et 2 roues en général Respect des préconisations du CEREMA en matière de chicanes si elles sont nécessaires Respect de la signalisation découlant du Code de la Route</p>	




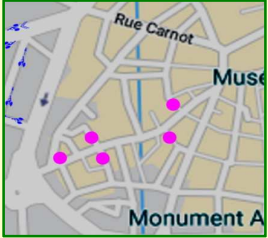
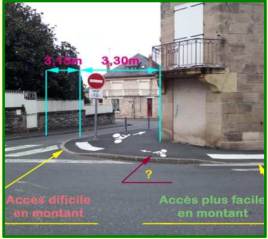
VEILLE VZV23-01 à VZV23-20

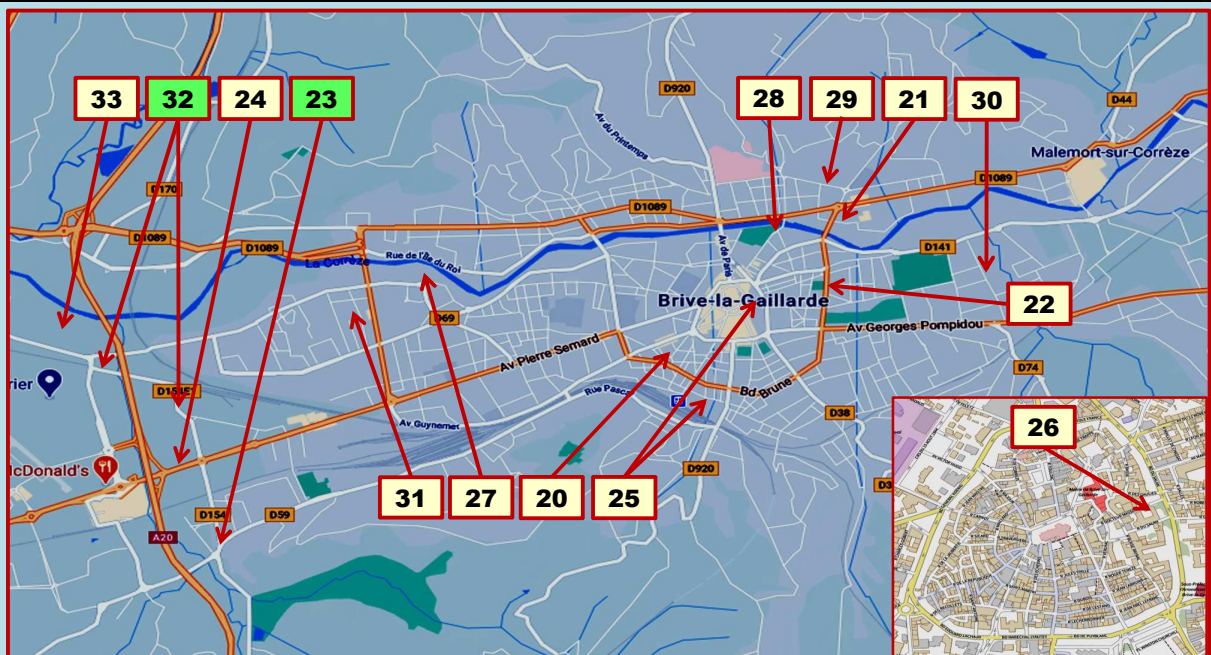


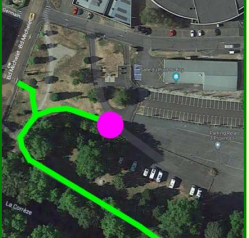





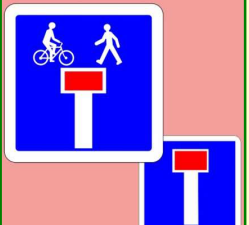
Numéro	Nature Action	Travaux	Commentaires	Réalisation
<p>VZV23-01</p>		<p>Avenue Mozart</p> <p>Signalisation non en adéquation avec le Code de la Route</p>	<p>Enlever Sens Unique (C12) Mettre DSC (C24a) plus gros</p>	


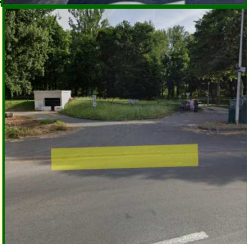
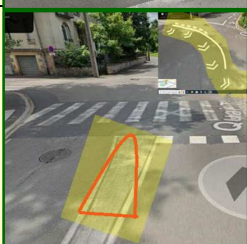




<p>VZV23-02</p>		<p>Piste Avenue Voltaire</p> <p>Signalisation non en adéquation avec le Code de la Route</p>	<p>Enlever le panneau C114 incongru</p>	
<p>VZV23-03</p>		<p>Avenue Dalton</p> <p>Signalisation non en adéquation avec le Code de la Route</p>	<p>Enlever le panneau Sens Unique (C12)</p>	
<p>VZV23-04</p>		<p>Rue Palissy</p> <p>Signalisation non en adéquation avec le Code de la Route</p>	<p>Enlever le Sens Unique (C12) <i>(Actuellement caché sous un sac-poubelle)</i></p>	
<p>VZV23-05</p>		<p>Allée Antoine Bos</p> <p>Signalisation non en adéquation avec le Code de la Route</p>	<p>Remplacer le panneau Piéton / Vélo par un Voie Verte (C115)</p>	
<p>VZV23-06</p>		<p>Feu Tunnel 14 juillet</p> <p>Marquage absent ou non conforme</p>	<p>Ajouter des pictogrammes Chevrons le long du passage piéton</p>	
<p>VZV23-07</p>		<p>Voie Verte derrière Leclerc</p> <p>Marquage absent ou non conforme</p>	<p>Mettre pictogrammes Vélo et Piéton pour différencier la Voie Verte d'un trottoir</p>	
<p>VZV23-08</p>		<p>Rue Maillard (Carnot - Majour)</p> <p>Signalisation non en adéquation avec le Code de la Route</p>	<p>Remplacer Sens Unique (C12) par DSC (C24a)</p>	


<p>VZV23-09</p>		<p>Aire de Jeux de la Guierle</p> <p>Lutte contre le vol</p>	<p>Implantation d'arceaux vélos</p>	
<p>VZV23-10</p>		<p>Voie Verte Bd Michelet</p> <p>Difficultés ou danger pour les circulations cyclistes</p>	<p>Fermer et végétaliser la sortie sur trottoir Faire un épanouissement</p> <p>Effectuer en même temps la fiche VZV23-21</p>	
<p>VZV23-11</p>		<p>Rue du Perron</p> <p>Difficultés ou danger pour les circulations cyclistes</p>	<p>Sécuriser le passage des cyclistes en DSC</p>	
<p>VZV23-12</p>		<p>Passages Voie Verte J&B Chirac</p> <p>Marquage absent ou non conforme</p>	<p>Passages avec ligne discontinue T'2 – 10u (u = 5 cm)</p>	
<p>VZV23-13</p>		<p>Voie Verte Bd Michelet</p> <p>Difficultés ou danger pour les circulations cyclistes</p>	<p>Sécuriser le passage des cyclistes</p> <p>Implantation de panneaux A13b & A21 de chaque côté du passage protégé Piétons / Cyclistes de la Voie Verte</p>	<p>R</p> <p>2022</p>
<p>VZV23-14</p>		<p>Bd M. Labrousse</p> <p>Difficultés ou danger pour les circulations cyclistes</p> <p>Marquage absent ou non conforme</p>	<p>Chevrons à 1,3 m de distance avec le stationnement à reprendre car effacés</p>	
<p>VZV23-15</p>		<p>Allée Antoine Bos</p> <p>Difficultés ou danger pour les circulations cyclistes</p>	<p>Mise en place d'une Station de gonflage et dépannage au bout de l'allée des Tilleuls</p>	<p>R</p> <p>2022</p>

<p>VZV23-16</p>		<p>Accès Guierle Quay Tourny</p> <p>Difficultés ou danger pour les circulations cyclistes</p>	<p>Pente goudronnée pour améliorer l'accès</p>	<p>R</p> <p>2022</p>
<p>VZV23-17</p>		<p>Voie Verte Pont Tourny</p> <p>Signalisation non en adéquation avec le Code de la Route</p>	<p>Continuer le marquage « Voie Verte » entre l'accès sécurisé (VZV23-16) et l'accès au droit de la rue Ferrier</p> <p>Le marquage invite les cyclistes venant du Quay Tourny à emprunter la Voie Verte au lieu de s'engager sur le pont avec les autres véhicules.</p>	
<p>VZV23-18</p>		<p>Rue C. Ader Av Dalton</p> <p>Difficultés ou danger pour les circulations cyclistes</p>	<p>Inverser le sens de circulation des rues Clément Ader et Bernard Palissy</p> <p>BVC reste sur sa position qui est que seule l'inversion de circulation dans la rue Clément Ader et la rue Bernard Palissy (qui n'a visiblement causé aucun problème pendant les 2 sessions de travaux) peut assurer une réelle sécurité à ce carrefour.</p> <p>Il y aura un accident grave dans les années qui viennent si cette modification n'est pas effectuée</p>	
<p>VZV23-19</p>		<p>Rue de la République</p> <p>Signalisation non en adéquation avec le Code de la Route</p>	<p>Ajouter des panneaux pour les rues perpendiculaires à la rue en « Aire Piétonne »</p> <p>Rue Maillard 1 panneau B2a Rue Saint Martin 1 panneau B54 + 1 panneau B2b et à l'opposé de ces panneaux 1 B55 Rue Saint Joseph à l'opposé des panneaux 1 B55 Rue de Bondy 1 panneau B54 et à l'opposé de ces panneaux 1 B55 Rue de la République angle rue de la Jaubertie 1 panneau B55</p>	
<p>VZV23-20</p>		<p>Rue Lidon Av Bourzat</p> <p>Difficultés ou danger pour les circulations cyclistes</p>	<p>Tracer un itinéraire Cycliste sur le trottoir</p> <p>Suite à difficulté de croisement dans le DSC rue Lidon et conformément au Code de la Route Article R412-7-3° : Franchir un trottoir si aménagement (pictos) Article R412-43-1-III-2° : Autorisation des engins sur le trottoir à l'allure du pas.</p>	
<p>VEILLE VZV23-21 à VZV23-40</p>				



Numéro	Nature Action	Travaux	Commentaires	Réalisation
VZV23-21		<p>Voie Verte Entrée 3 Provinces</p> <p>Difficultés ou danger pour les circulations cyclistes</p>	<p>Comblent les deux ornières au droit du panneau entrée « Voie Verte » Effectuer en même temps que la fiche VZV23-10</p> <p>Si possible, en profiter pour enlever le potelet (fortement critiqué par le CEREMA dans sa fiche 36) qui, lorsqu'il est abaissé ne sert qu'à provoquer des chutes en tant qu'objet dangereux sur la chaussée et ne sert à rien non plus lorsqu'il est levé, sinon à estropier un cycliste qui viendrait à s'emparer sur cet obstacle.</p>	
VZV23-22		<p>Piste Dubois & Bande Jalinat</p> <p>Difficultés ou danger pour les circulations cyclistes</p>	<p>Retracer la Bande Cyclable avenue A. Jalinat Tracer un itinéraire Cycliste sur le trottoir (pictos)</p> <p>Suite à difficulté d'accès de la Bande cyclable lorsque l'on vient de la piste Bd Dubois et conformément au Code de la Route Article R412-7-3° : Franchir un trottoir si aménagement (pictos) Article R412-43-1-III-2° : Autorisation des engins sur le trottoir à l'allure du pas.</p> <p>Procéder à un abaissement de trottoir (en rose) pour une entrée protégée dans la bande cyclable.</p>	
VZV23-23		<p>Giratoire de Bouquet</p> <p>Difficultés ou danger pour les circulations cyclistes</p>	<p>Mise en place de pictogrammes vélo dans l'axe de rotation du Giratoire</p> <p>À toute occasion favorable, effectuer la même opération sur tous les giratoires</p>  	<p>R</p> <p>2023</p>
VZV23-24		<p>Impasse de la Sarretie</p> <p>Difficultés ou danger pour les circulations cyclistes</p>	<p>Renforcement de la signalisation pour le franchissement de la piste cyclable</p>	
VZV23-25		<p>Voie sans issue sauf Vélos & Piétons</p> <p>Difficultés ou danger pour les circulations cyclistes</p>	<p>Recenser et remplacer les panneaux C13a par des panneaux C13d pour les voies sans issues qui ne concernent que les véhicules motorisés</p> <p>La mise à 30 Km/h et l'enlèvement de chicanes fait qu'il est nécessaire d'informer les piétons et surtout les cyclistes pour éviter les détours, parfois dangereux, mais surtout inutiles. Situations déjà observées : Rue du Salan Impasse de la Passerelle</p>	

<p>VZV23-26</p>		<p>Rue du Salan</p> <p>Difficultés ou danger pour les circulations cyclistes</p>	<p>Reprendre abaissement du trottoir et enlever la borne dangereuse</p> <p>L'abaissement sera fait automatiquement si la rue du Salan est aménagée en plateau comme les autres rues du Centre-Ville.</p>	
<p>VZV23-27</p>		<p>Avenue Romain Rolland</p> <p>Difficultés ou danger pour les circulations cyclistes</p>	<p>Abaissement du trottoir pour rejoindre la Voie Verte ou l'entrée du Parc du Prieur</p>	
<p>VZV23-28</p>		<p>Carrefour Tourny - Ferrier</p> <p>Difficultés ou danger pour les circulations cyclistes</p>	<p>Réalisation d'un ilot avec des bordures collées plus reprise peinture trajectoire cycliste et ligne continue</p>	
<p>VZV23-29</p>		<p>Gymnase Saint Germain</p> <p>Lutte contre le vol</p>	<p>Implantation d'arceaux vélos à revoir</p> <p>Les arceaux implantés ont été très mal positionnés en haut de l'escalier d'accès au gymnase. Le déplacement de ces 2 arceaux, voire l'implantation d'un 3ème en bout des stationnements paraît plus judicieux</p>	
<p>VZV23-30</p>		<p>Stade de la Garenne Verte</p> <p>Lutte contre le vol</p>	<p>Implantation d'arceaux vélos</p> <p>Arceaux vélo à planter soit sur le parking extérieur ou mieux encore sur le parking intérieur</p>	
<p>VZV23-31</p>		<p>Ludothèque de Gaubre</p> <p>Lutte contre le vol</p>	<p>Accèsibilité des arceaux vélos</p> <p>Il serait nécessaire de créer une pente au niveau du "trottoir" pour pouvoir accéder aux arceaux-vélos ce qui actuellement est très délicat pour les vélos et impossible pour les vélo-cargos</p>	
<p>VZV23-32</p>		<p>Piste avenue Eugène Freyssinet</p> <p>Signalisation non en adéquation avec le Code de la Route</p>	<p>"Céder-le-Passage" sur la piste cyclable non conforme à l'article R145-14</p> <p>Les 2 voies ont un "Céder-le-Passage" ? Pour le carrefour av Roncier, constitution d'un angle mort pour les cyclistes non réglé avec un "Céder-le-Passage".</p> <p>À la sortie de cette Piste, avenue Cyprien Faurie, planter un panneau AB3a car, c'est aux cyclistes, sortants d'une voie de moindre circulation, à céder le passage.</p>	<p>R</p> <p>2023</p>

VZV23-33		Entrée Voie Verte av. 4 juillet 1776 Difficultés ou danger pour les circulations cyclistes	À l'entrée de la Voie Verte, rebord de trottoir dangereux Le rebord du trottoir est haut et à prendre en biais car dans un virage. Prévoir un abaissement pour un accès plus sécurisé pour les cyclistes.	